

députés seront également élus pour six ans et les sénateurs pour neuf ans . . .”

Cette charte nouvelle, son œuvre et celle des députés, Garcia Moreno en fit l'œuvre et la gloire du peuple entier par la ratification qu'il sollicita des collèges électoraux. Ce plébiscite dépassa son attente. Quatorze mille électeurs contre cinq cents acclamèrent la constitution catholique, et montrèrent qu'au milieu de l'apostasie générale des nations, il se trouve encore sur la terre un peuple chrétien.

*(A suivre.)*